

ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Enseignement

Question écrite n° 1454

Texte de la question

M Maurice Pourchon appelle l'attention de Mme le ministre des affaires europeennes sur la necessite d'unifier les formations au sein de la Communaute europeenne. Une premiere etape vient d'etre franchie par l'adoption de la directive sur la reconnaissance mutuelle des diplomes. Mais les problemes restent cruciaux pour des eleves qui, ayant commence une formation dans l'un des pays de la Communaute, souhaiteraient la poursuivre dans un autre. Il tient a lui signaler un cas precis : une jeune fille, nee a Clermont-Ferrand de parents italiens, retourne en Italie apres son BEPC obtenu en France. Apres avoir obtenu un diplome de la Scuola magistrale de Noci (equivalent du baccalaureat serie D), elle commence une formation d'infirmiere et termine sa premiere annee avec succes en 1988. Desireuse de retrouver sa famille en France, elle demande a s'inscrire dans une ecole d'infirmiere francaise en deuxieme annee. Il lui est indique alors qu'elle n'a pas d'autre possibilite que de repasser le concours d'entree avant d'effectuer une premiere annee, ce qui represente deux annees perdues, alors meme que les programmes de formation francais et italien sont tres semblables. Il lui demande donc si des mesures d'harmonisation a ce niveau peuvent etre envisagees dans un proche avenir, de telles situations se presentant frequemment.

Texte de la réponse

Reponse. - L'urgence de realisation du marche interieur explique la priorite accordee jusqu'a ce jour a la reconnaissance mutuelle des diplomes entre Etats membres. La directive evoquee par l'honorable parlementaire ne vise pour l'heure que les diplomes de niveau equivalent a « Bac 3 ». Mais il ne s'agit que de la premiere etape d'une politique d'harmonisation des formations dans la Communaute, dont le terme logique va jusqu'a la prise en compte des qualifications obtenues par chaque ressortissant communautaire dans chaque Etat membre. Alors, seront pleinement reunies les conditions necessaires a la libre circulation des travailleurs au sein de la CEE Pour l'heure, des experiences pilotes sont menees dans plusieurs domaines. Ainsi, et dans un cas semblable a celui cite, on relevera l'experience pilote ECTS actuellement menee dans le cadre du programme Erasmus, qui teste la validite d'un systeme europeen de credits academiques transferables dans toute la Communaute. Ce systeme permettra aux etudiants qui poursuivent leur formation universitaire, avec succes, dans un autre Etat membre, de recevoir un nombre de credits correspondant a ceux qu'ils auraient obtenus dans leur pays d'origine. En effet, la mobilite des etudiants universitaires dans la Communaute se heurte encore a des problemes de reconnaissance sur le plan des periodes d'etude, des examens intermediaires ou de fin d'etudes. Ce programme pilote ETCS, qui constitue une approche nouvelle, couvrira six annees universitaires de 1989/1990 a 1994/1995, l'annee 1988/1989 constituant une annee preparatoire. ETCS prendra la forme d'un systeme decentralise, etabli sur base totalement volontaire, reposant sur le principe de la confiance reciproque entre etablissements universitaires participants. Environ 89 institutions d'enseignement superieur de tous les Etats membres pourront participer a ce programme pilote, qui couvrira cinq domaines d'etudes : la gestion d'entreprises, l'histoire, la medecine, la chimie et l'ingenierie mecanique. Douze universites françaises ont ete selectionnees. En attendant les premiers resultats et l'eventuelle extension d'un systeme qui realiserait une veritable integration des cursus europeens, l'approche pragmatique a court terme passe principalement par la

conclusion d'accords bilateraux entre Etats qui ont de forts courants d'echanges. Cette voie est actuellement exploree par toutes les administrations concernees, toutes les fois que cela est possible. Il reste que, le processus ne peut etre que tres progressif, notamment dans des domaines sensibles comme celui de la sante, ou les exigences nationales de qualification minimale sont parfois encore tres differentes.

Données clés

Auteur : M. Pourchon Maurice
Circonscription : - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 1454

Rubrique : Politiques communautaires Ministère interrogé : affaires européennes Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 août 1988, page 2286